



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Les ministres espagnol et français se
concertent sur les conséquences de
l'épidémie de COVID-19 :
« A situation exceptionnelle, réponse
exceptionnelle »**

Paris, le 26 mars 2020

Les Ministres Didier Guillaume et Luis Planas demandent que des mesures exceptionnelles soient mises en œuvre pour faire face à la crise sans précédent du coronavirus.

Après le Conseil Européen dématérialisé du 25 mars, consacré aux impacts de l'épidémie du Coronavirus dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, les Ministres Didier Guillaume et Luis Planas se sont longuement entretenus sur les moyens de faire face à cette crise sans précédent.

Les Ministres ont partagé le constat de la gravité de cette crise pour les citoyens européens, les agriculteurs, les pêcheurs et les entreprises agroalimentaires et ont notamment abordé la situation préoccupante des secteurs du lait et des produits laitiers, de la viande d'agneaux et de chevreaux, ainsi que de l'horticulture et de certaines productions de fruits et légumes, du fait de l'arrêt de la restauration hors domicile ainsi que de l'annulation des célébrations religieuses et festives.

Face aux difficultés identiques de ces secteurs dans les deux pays, et aux constats similaires de nombreuses délégations lors du Conseil des Ministres de l'Agriculture, les deux Ministres estiment que c'est au niveau européen que la gestion de cette crise doit être coordonnée.

Ils appellent en particulier la Commission européenne à déclencher des mesures de gestion de crise, notamment pour les secteurs précités, en utilisant les instruments à sa disposition dans le cadre de l'Organisation commune des marchés.

La mise en œuvre de la Politique agricole commune doit être adaptée au caractère inédit de cette crise pour permettre d'accompagner le secteur agricole dans les Etats Membres.

De même, les deux Ministres se sont également concertés sur les difficultés que rencontre le secteur agricole et agroalimentaire, en l'absence de travailleurs saisonniers pour assurer les récoltes et les plantations, alors même que l'ensemble de ces produits contribuent à garantir une alimentation équilibrée des consommateurs.

Enfin, les deux ministres partagent la nécessité d'adapter le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche afin de le rendre plus agile, de simplifier son fonctionnement et de lui donner la souplesse nécessaire pour prendre les mesures les plus urgentes, telles que l'arrêt temporaire ou le stockage. Ils ont également convenu que les possibilités de pêche qui ne pourront pas être utilisées par les Etats membres cette année en raison de la crise, puissent être transférées à 2021.

Les Ministres ont enfin insisté sur l'indispensable solidarité européenne et l'importance de garantir le bon fonctionnement du marché intérieur pour garantir l'approvisionnement alimentaire des citoyens européens.

Cette crise met en évidence le caractère stratégique de la sécurité alimentaire en Europe et prouve, s'il en était besoin que la PAC mérite un budget suffisant, maintenu par rapport à son niveau actuel.

Face à cette situation hors-du-commun, il est impératif d'imaginer et de mettre en œuvre des mesures nouvelles, fortes et exceptionnelles.

Contacts presse

Service de presse de Didier Guillaume
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Agri_Gouv